



**GJ2 du 15 Mars Club/Ponam**  
*(Horaires du premier cavalier en piste) Infos en page 2*

JOUR	N° ÉPREUVE	ÉPREUVE	BARÈME	PARTANTS	HORAIRES	PARTENAIRE
<b>DIMANCHE</b>	6	CLUB 4	A à Temps Différé	5	07:30:00	MILA PHOTOS
<b>DIMANCHE</b>	5	CLUB 3	A à Temps Différé	29	À la suite	BOXES SERVICES
	<b>RECONNAISSANCE</b>				<b>Vers 8h50</b>	
<b>DIMANCHE</b>	4	CLUB 2	A à Temps Différé	43	Vers 09:05:00	ECURIE NESSI
<b>DIMANCHE</b>	3	CLUB 1	A à Temps Différé	24	À la suite	LA BOITE A SELLE
<b>DIMANCHE</b>	1	CLUB ELITE	A à Temps Différé	6	À la suite	ESTHELENCE
	<b>RECONNAISSANCE</b>				<b>Vers 11h45</b>	
<b>DIMANCHE</b>	17	PONEY A2	A à Temps Différé	1	Vers 12:00:00	DP NUTRITION
<b>DIMANCHE</b>	18	PONEY A1	A à Temps Différé	12	À la suite	CHEVAL ENERGY
<b>DIMANCHE</b>	19	PONEY A ELITE	A à Temps Différé	8	À la suite	MILA PHOTOS
<b>DIMANCHE</b>	16	PONEY 4	A à Temps Différé	12	À la suite	BOXES SERVICES
<b>DIMANCHE</b>	7	PONEY 3	A à Temps Différé	49	À la suite	GAMBAIS JUMP
	<b>RECONNAISSANCE</b>				<b>Vers 15h00</b>	
<b>DIMANCHE</b>	2	PONEY 2	A à Temps Différé	58	Vers 15:15:00	LA BOITE A SELLE
	<b>RECONNAISSANCE</b>				<b>Vers 17h20</b>	
<b>DIMANCHE</b>	8	PONEY 1	A à Temps Différé	25	Vers 17h35	EQUIRODI
<b>DIMANCHE</b>	12	PONEY E2	A à Temps Différé	1	À la suite	MILA PHOTOS
<b>DIMANCHE</b>	10	PONEY ELITE	A à Temps Différé	8	À la suite	BOXES SERVICES
<b>DIMANCHE</b>	11	PONEY E1	A à Temps Différé	2	À la suite	GAMBAIS JUMP
<b>DIMANCHE</b>	14	AS PONEY 2 D	A à Temps Différé	3	À la suite	ECURIE NESSI
<b>DIMANCHE</b>	9	PONEY E ELITE	A à Temps Différé	1	À la suite	ESTHELENCE

# Infos :

*Il est formellement interdit d'attacher les chevaux aux camions sur le parking à proximité des carrières !!*

*La traversée du village est interdite au poids lourds, sortie impérative à droite après le portail*

*Merci de respecter une vitesse maximale de 20 km/h dans l'enceinte de l'établissement*

*Parking poids lourd à gauche après le marcheur et parking vans, voiture, petit camion à droite après le barn's*  
*Les voitures situées sur le parking camion seront systématiquement déplacées au télescopique*

*Merci de respecter ces règles afin de profiter au mieux de votre journée.*

## **ASSURANCE-RESPONSABILITE DES CAVALIERS, DES CHEVAUX ET DE L'ORGANISATION:**

Les cavaliers participant au concours sont informés par les organisateurs que le service de gardiennage de la manifestation ne concerne ni les chevaux, ni les véhicules, ni le matériel appartenant ou confié à ceux-ci. De ce fait, et pendant toute la durée du concours, leur personnel ainsi que leurs chevaux, matériels et véhicules ci-après dénommés "biens" restent sous leur propre garde. Ils sont donc entièrement responsables de tous les dommages, quelles qu'en soient l'origine et la nature, pouvant survenir à leurs biens ainsi que de tous dommages pouvant être causés aux tiers du fait de leurs biens. Les risques d'incendie, les pertes et les dommages restent entièrement à la charge du participant. Les opérations d'embarquement ou de débarquement ou toutes autres opérations similaires sont faites pour le compte, aux frais, risques et périls du participant. Il en va de même pour les dommages, quelles qu'en soient l'origine et la nature, subis ou causés par le personnel et auxiliaires et, d'une façon générale, par toute personne leur offrant un concours à quelque titre que ce soit. En conséquence, tous les participants doivent prévoir la surveillance de leurs biens pendant toute la durée de leur présence sur le concours et veiller à ce que leurs assurances personnelles, notamment Responsabilité Civile, Automobile, Individuelle Accident, Maladie, Tous Risques, Mortalité, etc. ... soient en cours de validité et couvrent bien les différents risques auxquels ils se trouvent exposés du fait de leur participation. Il est bien entendu que les écuries nessi, ses commissaires, personnel salarié ou non, intervenant à quelque titre que ce soit, ne pourront en aucun cas être tenus responsables des dommages pouvant survenir aux participants, à leur personne, et à leurs biens, en cas d'accidents, de maladies (notamment épizootiques) et autres dommages survenus aux chevaux ou causés par eux à des tiers. En cas de réservation de boxes, le participant déclare connaître ce type d'installation, en accepter les risques inhérents, ainsi qu'à y exercer une surveillance adaptée, le tout sous sa seule responsabilité. De ce fait, les participants renoncent formellement à exercer quelque recours que ce soit contre les organisateurs et leurs assureurs